

Compte rendu du Conseil d'Administration du 05/02/2026

Version 1

Table des matières

1.	APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:	2
2.	POINT FINANCIER:	2
3.	POINT MOTEUR :	2
4.	ACCIDENTS:	3
5.	REGLEMENT INTERIEUR :	3
6.	CLUBS :	3
7.	AIDES AUX CLUBS :	4
8.	HANGAR NICOLAS VERS ROUMEAS ST AUBAN:	4
9.	CHARTRE GRAPHIQUE :	4
10.	ARCHIVES:	5
11.	QUESTIONS DIVERSES:	5

UNE QUESTION ?



PRÉAMBULE.

Début des travaux du Conseil d'Administration du 05/02/2026 à 9h35 simultané en présentiel et en visioconférence.

Participants :

Administrateurs présents en présentiel : Bertrand Becker, Christian Bon, Georges Chevalet, Gérard Coutelier, Ghislaine Facon, Didier Haus, Gilles Hug, Patrick Porret, Alban Schnitzler
Administrateur présent en visioconférence : Joseph Bocciarelli.
Administrateur absent excusé : Pierre Albertini,
Représentant FFVP en présentiel: Jean Michel Horrenberger.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le compte rendu du conseil d'administration référence : CA CR 2025 12 04 V2 du 04/12/2025 qui a été diffusé aux administrateurs avec l'ordre du jour est [approuvé à l'unanimité des participants au CA de ce jour](#).

2. POINT FINANCIER:

- 2.1. Suivi des règlements des clubs : Généralement les règlements ont été faits par les clubs, sauf trois cas particuliers.
- 2.2. Maubeuge : parc planeurs correct, avec SF 25 et LS1f en vente. Deux échéances non réglées échues et deux échéances non échues à venir d'aides pour un total d'environ 21 k€ à moyen terme. Grandes difficultés liées à l'existence de la plateforme. Transformation à aide à court terme? [Décision: dossier suivi par Georges](#)
- 2.3. Monaco : échéance échue d'aide est prévue en régularisation avec ré-inscription.
- 2.4. Ferté Alais : chèque envoyé en juin, et non arrivé à l'Anepvv. Pour ré-inscription, il faut une régularisation. [Décision : dossier suivi par Gilles](#)
- 2.5. Exercice 2025 : les comptes de l'exercice 2025 sont présentés par le trésorier :
- 2.6. Bilan globalisé de l'exercice 2024/25 (stable) : [Approbation à l'unanimité des participants](#).
- 2.7. Compte de résultats 2025 : [Approbation à l'unanimité des participants](#).
- 2.8. Compte de résultats prévisionnel 2026 incluant les deltas coûts de la vie et frais bancaires de transaction: [Approbation à l'unanimité des participants](#).
- 2.9. Rétrocession du résultat 38 k€: 14 k€ sur cotisations fonctionnement (compensation de l'appel à cotisation 0.9) + 20 k€ Fond de Réserve Accident (le plus généraliste car concerne tous les clubs) et 4.5 k€ à passer en « report à nouveau ». [Approbation à l'unanimité des participants](#). Tous les comptes et la rétrocession seront postés sur le portail et soumis aux votes à la prochaine AGO du 27 mars 2026.
- 2.10. Frais d'AG : les frais de déplacement et la nuitée du jour de l'AG des candidats au CA seront pris en charge, sauf les repas du samedi. La participation des extérieurs et accompagnants au repas du vendredi soir est fixée à 35 euros.
- 2.11. Préparation remplacement : Un montant d'environ 100 k€ sur le compte courant du Crédit Mutuel provient d'un désinvestissement. Trois nouvelles échéances de placements arriveront en juin et juillet 2026. Afin de préparer leur remplacement, un groupe de travail constitué par Bertrand Becker, Georges Chevalet, Gilles Hug et Jean-Michel Horrenberger (en tant que conseiller financier) se réunira pour optimiser les placements. Une proposition sera présentée au CA de printemps.
- 2.12. Exercice 2026 : Environ 130 clubs ré-inscrits mais 15 ré-inscriptions en retard, suite 3 relances: Rouen, Aspres, FFVP, Monaco, (en cours) Ales, Angoulême, Château Arnoux, Elan Planeurs, Grenoble (pbs de plateforme) , La motte du Caire, Luberon, Mont Blanc, Mulhouse, Saga(=Seynes les Alpes), Rochefort (grandes difficultés),...En conséquence, ces clubs ne sont plus couverts au 1 février.

3. POINT MOTEUR :

- 3.1. Etat du stock : inchangé depuis dernier CA, à savoir : 4 carters + 2 vilebrequins + 2 roulements + 1 accessoire + 1 kit complet + 1 pignon.
En cours : 1 carter + 2 kits (magnétos +carbu +démarrreur +alternateur) + cylindres prévus pour février 2026.

- 3.2. En commande club à l'Anepvv: une seule commande de moteur pour un Rallye à Morestel est prévue pour octobre 2026.
- 3.3. L'examen des prix réels des révisions des moteurs montre qu'ils ont augmenté significativement très régulièrement depuis 6 ans. L'Anepvv absorbe les variations et les frais d'acheminement. Actuellement les coûts sont : Kit environ 21000€ et accessoires environ 8.900 €.
- 3.4. Depuis le dernier CA, il n'y a pas encore eu de proposition de renouvellement de la convention entre l'Enac et l'Anepvv pour la révision des moteurs.
- 3.5. Suite à l'information passée aux clubs décidée au dernier CA, le moteur 180ch avec environ 1319 h restants disponible à Fayence intéresse le club de Chanet. Les clubs de Fayence et Chanet sont invités à traiter directement de gré à gré. Le Chanet a proposé d'apurer son prêt en cours (environ 11 k€ restants) et de se ré-inscrire à l'Anepvv. Dans ce cas, il devra procéder à une ré-inscription complète. Les formulaires d'inscription seront fournis par les collaboratrices. [Suivi par Gilles](#). Sinon, le moteur pourrait toujours passer à l'atelier de l'Enac, et ainsi, pourrait être un moteur sur étagère disponible pour la prochaine saison 2026.
- 3.6. Une commande de vilebrequin est en cours chez Boeing, délais entre 20 à 30 semaines. Les prix dépendent de l'évolution du dollar. Commande de kit chez ce fournisseur car pas rentable. En effet, la livraison des éléments du kit se fait par élément avec application d'un forfait de dédouanement, d'où des surcoûts importants.
- 3.7. Côté Enac, difficultés pour réaliser les travaux car en plus d'une personne partie à la retraite pas prévue, une autre personne en congé maladie. Recrutement de deux mécaniciens en cours. Vont se faire qualifier pour les révisions des moteurs Rotax et moteur diesel, car l'Enac a acheté des Elixir, ulm de la Rochelle et des DR 40 (avec moteurs diesel).
- 3.8. Farman : livraison de pièces qui étaient en attente.

4. ACCIDENTS:

- 4.1. Saint Rémy, DG 1000 : sur atterrissage dur déclaré à la valeur de 95 k€. Un devis à l'étude au club. Toujours en attente décision club ...
- 4.2. Fayence, LS6: Toujours en attente décision club.
- 4.3. Condom ASK 13 Aneq : Toujours en attente décision club.
- 4.4. Epinal Janus B valeur déclarée 13 k€ partiellement endommagé, le club ne le répare pas. Il appartient à l'Anepvv et doit être récupéré. Comme il peut revoler, le fuselage ne sera pas fourni pour un simulateur.
- 4.5. Etablir une liste des clubs souhaitant des fuselages pour simulateur.
- 4.6. Analyse : L'estimation des coûts non consolidés des accidents de l'année 2025 est d'environ 400 k€, pour un coût estimé de 663219 € et une couverture par 350 k€ de cotisations. 200k€ ont déjà été reversés aux associations, il en reste environ 460k€ qui seront versés en 2026. 2025 est un exercice négatif, contrairement à celui de l'an passé. A noter également que quelques dossiers sont toujours en recouvrement d'une année sur l'autre. Les sinistres 2024 remboursés en 2025 n'apparaissent pas dans ce décompte. Les sinistres 2024 remboursés en 2025 n'apparaissent pas dans ce décompte

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le règlement intérieur, RI, référence : ANEPVV R I 2025-2 V3 qui a été diffusé aux administrateurs est [approuvé à l'unanimité des participants au CA de ce jour](#). Il sera déposé dans les archives et posté sur le site ANEPVV.

6. CLUBS :

- 6.1. Alzitone en Corse (Solenzara) : demande de clôture de leur prévoyance en solde positif d'environ 3.8 k€ et transfert sur compte accident, déficitaire. [Décision : accord pour en début 2027 à l'unanimité des participants. \(sans influence sur cotis 2027\)](#). Conséquence le remorqueur Rallye n'est plus couvert en prévoyance.
- 6.2. Comité Régional Bourgogne Franche Comté : demande de désinscription accident et prévoyance suite à la vente des aéronefs, planeur et remorqueur. Sur fourniture du CR du Comité Directeur du comité régional qui mentionne cette décision, le remboursement du solde d'environ 13,5 k€ sera effectué. [Décision de solder et clôturer acceptée à l'unanimité des participants](#).

- 6.3. Tours : En fait, il existe des solutions de remotorisation des SF 25 (Rotax ou Sauer révisé). La cellule est gardée à Tours. Trouver un atelier autorisé pour ce travail. En attente de décision. Il en existe un autre à St Auban : à voir... [action DH](#)
- 6.4. Haut Bugey (Oyonnax ac) : situation environ 3.8 k€ positif. Le CR de l'AG de liquidation de l'association a été reçu. Décision de solder et clôturer acceptée à l'unanimité des participants.
- 6.5. AVVE Privés Buno: situation historique, hors cadre, réunion à prévoir. Seul le club de Buno est l'interlocuteur de l'Anepvv. Des informations seront demandées au club, notamment sur l'acceptation du RI Anepvv/AVVE Privés. Environ une dizaine de planeurs. Dossier suivi par Gilles.
- 6.6. Dossier convention club-privés et additifs Anepvv : mise à jour pour prochains CA de printemps: [Action Anepvv Ghislaine et Bertrand](#).
- 6.7. Vichy : documents d'AG liquidatrice reçus. Décision de solder et clôturer acceptée à l'unanimité des participants.
- 6.8. Rouen : seuls deux motoplaneurs volent sur d'autres terrains, mais les planeurs purs ne volent pas pour le moment. Ils se ré-inscriront à l'Anepvv dès qu'ils revoleront. Un prorata sera appliqué comme dans le cas d'une nouvelle inscription. Décision acceptée à l'unanimité des participants.
- 6.9. Niort : Demande de pièces moteur remorqueur. Or ils se sont actuellement réinscrits sans prévoyance pour 2026. Dans ce cas, les pièces ne peuvent pas être commandées via l'Anepvv. Cependant en cas de demande de régularisation d'inscription en prévoyance moteur, les pièces peuvent être commandées via l'Anepvv. Sinon, les pièces s'achètent directement à la Socata.
- 6.10. Elan Planeur : report échéance prêt relais

7. AIDES AUX CLUBS :

- 7.1. Chanet : dette ancienne d'environ 11,6 k€. Besoin de changement de moteur pour DR 400. Le moteur de Fayence les intéresse. Cash existant pour moteur et remboursement Anepvv. Treuil n'est plus utilisé, il est disponible. Dossier suivi par Gilles
- 7.2. Proposition est faite de suggérer aux groupements universitaires de se structurer (si possible en association) et s'associer à une association de vol en planeur affiliée à la FFVP, laquelle pourra ensuite l'inscrire à l'Anepvv. Décision acceptée à l'unanimité des participants
- 7.3. Projets universitaires : le cadre doit être compatible avec RI de l'Anepvv : soit une association étudiante est reconnue par la FFVP et inscrite à l'Anepvv, soit un privé avec convention avec une association vav reconnue par FFVP et inscrite à l'Anepvv. Décision acceptée à l'unanimité des participants
- 7.4. Projet universitaire à l'UTBM à Belfort avec Fabrice Claudel: Projet pédagogique à partir d'un fuselage de DG 800 pour refaire un planeur en CNSK. Demande à l'Anepvv possible via club vav (Belfort AC). Dossier suivi pas Ghislaine
- 7.5. Projet universitaire IPS'Solaire de Sup Aéro Toulouse : Projet à définir avec demande de fuselage à confirmer. Pas de fuselage biplace disponible, car il y a plusieurs clubs en attente sur une liste. Il est possible qu'il existe des monos type Astir. Donc faisable, si répondant au besoin, mais à récupérer par eux même. Demande à l'Anepvv possible via club vav (Bourg St Bernard AC). Dossier suivi par Christian.
- 7.6.

8. HANGAR NICOLAS VINON vers ROUMEAS ST AUBAN:

Situation : La réunion pour la préparation des travaux pour le hangar Rouméas à Saint Auban a été reportée. Dès que l'identification des travaux aura été faite, ils pourraient commencer rapidement, probablement sous un mois...

En attendant, quelques bonnes nouvelles de réutilisation de pièces Anepvv :

- Train pégase a pu être fourni à Saint Auban pour remettre en état un planeur.
- Une paire d'ailes de Twin sont parties à Graulhet avec Form 1 de FGS pour remise en état d'un autre planeur.
- Une aile de DR)400 pourrait être utiliser à Graulhet pour réparer le F_BXRO qui a eu un incendie de frein en sortie d'atelier

9. CHARTE GRAPHIQUE :

Une mise à jour avec la charte de la présentation de l'Anepvv conforme à la précédente qui était approuvée en CA, a été diffusée. Elle est disponible pour l'AG. Une modification a été proposée par Gilles qui sera mise en conformité avec la charte et diffusée à un prochain CA pour acceptation.

10. ARCHIVE :

Les archives des années 2024 et 2025 ont été enregistrées, l'historique sera remonté au fur et à mesure. Les accès seront prévus selon les rôles de chacun tant à l'Anepvv et qu'aux clubs pour chacun, leur partie dont dossiers accident.

Arborescence : dans la mesure du possible, utiliser l'ordre logique suivant : année/mois/jours. (aaaa-mm-jj initiales nom).

Les comptes rendus de CA : ils seront postés directement dans sous l'onglet Administrateurs. Un avis par email leur sera envoyé pour relecture et commentaires éventuels, avec des jalons.

11. QUESTIONS DIVERSES :

11.1. Assemblée Générale : les horaires pour la salle est très contrainte pour des raisons de tarifs de nuit. Il faut terminer l'AG y compris les votes à 19 heures. Les précédentes AGO duraient près de 3 heures ! Il est donc impératif de commencer à 16h45 et d'être très rigoureux sur le timing. Soit : hommage à Daniel et AG une heure et votes plus élections une heure. Apéro et diner en salle. Réunion Ca en fin de repas et au plus tard 22 heures.

11.2. Le rétro planning pour l'AGO 2026 de Georges Chevalet a été mis à jour en séance pour les travaux sur le livret. Le livret de l'exercice 2025 a été initialisé par GF et GH. Seront mis en annexe, le calcul des voix comme le rapport vérificateurs aux comptes.

11.3. Présentations : à anticiper bien avant les dates limites.

11.4. Votes : à préparer.

11.5. Postes Administrateurs, 3 sortants : D. Perciaux, C. Bon, et G. Coutelier. Plusieurs candidatures ont déjà été enregistrées, d'autres peuvent encore arriver jusqu'à la date limite statutaire.

11.6. Enquête Easa: Un groupe de l'Anepvv a travaillé sur la réutilisation de pièces. Du cadre actuel : (Part 145 et form 1), il est proposé dans le cadre de la Part ML: (APRS et mécanicien part 66). Impacts sur économie circulaire, absence pièces chez les constructeurs, raréfaction machines de début et entraînement,... dans une proposition au nom de l'Anepvv. La démarche qui avait été acceptée lors du dernier CA a été postée sur le site Easa fin décembre 2025.

Une information a été faite auprès de la commission technique FFVP, et sur son conseil, à l'OSAC. La démarche Anepvv a reçu un accueil très favorable.

AG le 27 mars 2026 à 16h45 à La Rochelle.

Prochain Conseil d'Administration en soirée du 27 mars 2026 à La Rochelle

Prochaine réunion de bureau en avril (vidéo ou Sèvres ?)

Prochain Conseil d'Administration début juin à Sèvres

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13H15.

Rédaction : Ghislaine Facon.

